

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2009**

Mesdames, Messieurs,

1 – BILAN ECONOMIQUE 2008

En l'espace de quelques mois, la crise financière née aux Etats-Unis avec les subprimes pendant l'été 2007, des prêts immobiliers accordés à des ménages modestes, s'est étendue à l'Europe, à l'Asie et aux pays émergents, touchant l'ensemble des secteurs de l'activité et rayant de la carte des établissements parmi les plus prestigieux. La mise en faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre, en bloquant les financements interbancaires mondiaux, a conduit à un état de défiance entre les acteurs du système financier. Les dirigeants des principales puissances de la planète ont montré leur capacité à agir conjointement pour éviter un krach mondial.

Le PIB mondial reste néanmoins en expansion avec un taux de croissance estimé à 3,3 % en 2008, loin des 5 % de ces dernières années. L'expansion de l'Union européenne à vingt-cinq est estimée à 1,3 %, avec seulement 0,9 % de croissance dans les pays de la zone euro, confrontés à une succession de chocs. Même les pays émergents ne peuvent éviter un fléchissement de leur activité. L'année 2008 restera une année de rupture pour la finance et l'économie mondiales.

2008 sera aussi l'année de la rupture pour le cours des matières premières avec ses conséquences bénéfiques sur l'inflation. Avec la vive contraction du commerce mondial, l'année a marqué le premier recul des cours des matières premières, après six ans d'augmentation consécutive. Le cours du baril de Brent, qui a inscrit un record à la hausse à 145 dollars le 3 juillet, est retombé à 34,7 dollars fin décembre.

Si les taux d'inflation, en moyenne, masquent la baisse sur la fin de l'année, les glissements annuels des prix à la consommation sont tombés fin décembre à 0,1 % aux Etats-Unis, 1,6 % dans la zone euro et à 1 % en France.

Face à la crise financière exportée des Etats-Unis, l'Europe, qui avait connu une croissance du PIB proche de 3 % en 2007, a affiché une progression de 1 % de son activité en raison d'un climat des affaires détérioré dans l'ensemble des secteurs, d'une consommation privée pénalisée par les pertes de pouvoir d'achat, en dépit du recul de l'inflation en fin d'année, de l'appréciation continue de l'euro handicapant les exportateurs européens, de la baisse des dépenses d'investissement des entreprises.

Le retournement du marché de l'immobilier, qui s'est amorcé dès le deuxième semestre 2006, a concerné aussi un grand nombre de pays de la zone euro et en particulier l'Espagne et l'Irlande.

A l'instar de l'économie européenne, la croissance française est entrée également en récession industrielle au second semestre 2008. Avec une augmentation du PIB, en volume, de 0,7 % en 2008, elle est demeurée proche de la moyenne de la zone euro, connaissant également une brutale dégradation du climat des affaires fin 2008. Le recul de la dépense des ménages, qu'elle soit destinée

à l'investissement logement ou à la consommation, dû à un moindre pouvoir d'achat, s'est transmis aux entreprises. Par ailleurs, la baisse d'activité dans le secteur de la construction a été violente. Ces tendances se traduisent par un retournement de l'emploi, parti initialement des postes d'intérimaires et qui va en s'amplifiant.

Des milliards de dollars ont été promis en 2008 par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie. En France, après la mise en œuvre à partir d'octobre d'un plan de soutien au secteur bancaire, un plan de relance de l'activité de 26 milliards d'euros est décidé, orienté en premier lieu vers le soutien à la trésorerie des entreprises.

La dérive des prix à la consommation, puis le recul de l'inflation dans le sillage du contre-choc intervenu sur les cours des matières premières ont profondément influencé l'orientation des décisions de politique monétaire.

Ainsi, en Europe, après une dernière hausse, à contretemps au regard de l'évolution macroéconomique, à 4,25 % en juillet 2008, le taux d'appel d'offres de la BCE a été ramené à 2,5 % et à 2 % le 15 janvier 2009. Les banques centrales ont aussi mis en œuvre un vaste arsenal de mesures, telles que l'élargissement de la gamme des actifs admis en garantie la BCE et l'allongement de la maturité moyenne des opérations de refinancement.

Les rendements des titres d'Etat ont été successivement tirés à la hausse par le spectre inflationniste, puis aspirés à la baisse par la crise financière. Le dix ans européen a clôturé à 3,5 % contre des taux 4,9 % en juillet, bien qu'au sein même de la zone euro, les écarts de rémunération des titres d'Etat se soient accentués. Ce recul des rendements des titres d'Etat s'est accompagné d'une remontée à des niveaux exubérants des taux sur les obligations *corporate* sur quelque qualité de signature que ce soit. Les entreprises françaises sont restées relativement épargnées par le crédit *crunch*, mais dans certains pays européens, le crédit devient plus rare et plus cher.

Le marché des changes a connu des ruptures de tendance : le taux de change de l'euro contre le dollar a atteint un sommet à 1 euro pour 1,59 dollar le 22 juillet, inscrivant un nouveau record, puis retombant à 1,25 dollar fin octobre avant de se réapprécier quelque peu.

En l'espace de quelques mois, la crise financière a précipité les marchés boursiers dans une chute brutale assortie d'une volatilité historique, illustrée par des krachs suivis d'envolées. En un an, les Bourses mondiales ont vu leur capitalisation fondre, ainsi Paris a perdu 42,7 %. La chute a été particulièrement prononcée sur les places des économies émergentes. Les baisses de taux directeurs dans le monde ont été sans réel effet sur les marchés boursiers déprimés par la peur d'une récession mondiale.

En dépit d'une forte mobilisation, la crise économique ne pourra être évitée, les mécanismes de soutien de l'activité n'intervenant qu'en seconde partie de l'année. Aussi, s'ouvre une phase de recherche d'un nouveau modèle de croissance soutenable, mais aussi d'un nouveau dispositif général de régulation bancaire et financière. Le 2 avril 2009, les pays leaders de la planète se retrouveront pour analyser les dérives de l'innovation financière et relancer la gouvernance économique mondiale. Certains changements toucheront directement au fonctionnement de l'Europe. La crise met sous pression les dogmes du traité de Maastricht : les efforts de relance contribuent à creuser les déficits publics au-delà du seuil des 3 % fixé par le Pacte de stabilité et de croissance.

2 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL EN 2008

au niveau national se caractérise par :

- Une collecte globale d'épargne de 8,1 Md€, en contraction de 18,2 % sur la collecte 2007, en raison d'un second semestre très chahuté. Face au durcissement de la crise, les épargnants ont réorienté leurs disponibilités vers des produits garantis, dont les dépôts sur livrets (collecte multipliée par 2 à 5,9 Md€) y compris 4 Md€ pour le livret bleu, dynamisé par le passage de sa rémunération à 4 % et par des actions spécifiques avant sa prochaine banalisation. Les dépôts négociés proposés à des taux attractifs, tirent leur épingle du jeu (+18 % à 2,0 Md€). Les autres catégories de dépôts souffrent : désintérêt pour les CDN (baisse des taux courts), fonte des flux drainés sur les dépôts non rémunérés, intensification de la décollecte sur l'épargne logement.
En revanche, l'épargne hors bilan recule de -35,3 % à 2,6 Md€ et ne représente plus que 32 % de la collecte globale, suite au coup d'arrêt marqué par l'assurance vie.
- Un encours d'épargne en progression de 2,6 % à 187 Md€.
- Une production de crédits en recul de -18,4 % à 37,1 Md€, victime de la crise économique, notamment au second semestre. La production des crédits à l'habitat après des années de croissance se contracte de 23 %.
- Un encours de crédits à 158,7 Md€ en progression de 8,3 %.
- Bien qu'en retrait en nombre, les souscriptions nouvelles de contrats permettent au portefeuille **assurance IARD** de progresser de 4,2 % en nombre et d'atteindre 11,5 millions de contrats.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL EN 2008

Troisième exercice du Plan à Moyen Terme 2006-2010, 2008 a été pour le Crédit Mutuel Océan, malgré un contexte économique et financier en retournement, une année très satisfaisante sur le plan développement. Les chiffres du prévisionnel d'activité 2008 ont ainsi été globalement dépassés, notamment en crédits, ce qui a permis une nouvelle progression des parts de marché en épargne bancaire et en crédits.

Malgré ce bon niveau d'activité, la marge financière a connu une nouvelle contraction sous l'effet d'un coût de ressources en forte hausse, tant au niveau des dépôts clientèle que des refinancements interbancaires, et de la pression concurrentielle.

Compte tenu d'un Produit Net Bancaire en légère régression, le résultat d'exploitation est en retrait sur 2007. La forte baisse du résultat net d'exploitation sous l'effet du coût du risque se trouve compensée par la réduction de la charge d'impôt société.

L'exercice 2008 se solde par un résultat consolidé, établi suivant les normes IFRS, de 30,1 M€.

3.1 – EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire et assurance sur l'année s'est élevée à 671 M€ investie pour 91 % en épargne bancaire. En revanche l'épargne financière a pour la première fois connu une décollecte d'encours de 108 M€.

Fin 2008, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle a atteint 9,7 Md€ en progression de 6,2 % contre 8,2 % en 2007.

3.1.1 – Epargne bancaire

La collecte d'épargne bancaire 2008 s'est située à un niveau historique avec +608 M€. Les hausses successives de l'épargne réglementée intervenues depuis 2006 ont incité les épargnants à renforcer leur épargne disponible sous forme de livrets (+354 M€ soit +13,6 %). Le niveau des taux courts a, pour sa part, encouragé les placements court terme (316 M€) –comptes à terme et certificats de dépôts négociables– dont l'encours a progressé de 64%. En revanche, la désaffectation pour l'épargne logement provoque une érosion de l'encours (-2 %).

A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 6,6 Mds€ en progression de 10 % en 2008 contre 8,7 % en 2007.

3.1.2 – Epargne financière

Prolongeant la tendance engagée au second semestre 2007, la collecte d'épargne financière a souffert de l'aversion au risque de la part des épargnants en raison de la crise des marchés boursiers. L'encours régresse de 13 % atteignant un encours de 744 M€, dont 463 M€ pour les OPCVM monétaires.

3.1.3 – Epargne assurance

Sur un marché encore moins porteur qu'en 2007, en raison de la concurrence de l'épargne réglementée et du niveau des taux courts, la collecte d'assurance-vie s'est située à un niveau très inférieur à celui des exercices précédents. La collecte nette représente 64 M€ et porte l'encours à 2,34 Md€, en progression de 2,8 % contre 10,5 % en 2007.

3.2 – CREDITS A LA CLIENTELE

3.2.1 – Production

Après un début d'année très satisfaisant, la production s'est brutalement contractée à compter du mois d'octobre en raison d'une absence de demande notamment pour le financement de l'habitat. L'année 2008 se clôture par une production de 2 066 M€, en léger retrait par rapport à 2007, année record pour la production de crédits amortissables avec un total de 2 144 M€.

Le déficit comparé à 2007, de production en habitat (-115 M€) et en consommation (-24 M€) a été en partie compensé par les crédits professionnels (+62 M€).

Les crédits à l'habitat représentent 51 % de la production. Le niveau des taux longs, renforcé par une concurrence bancaire exacerbée, favorise l'immobilier sur un secteur géographique en plein essor.

Le taux de production annuel moyen 2008, impacté par le renchérissement du coût des ressources clientèle et marché, ressort à 5,06 %, contre 4,44 % en 2007.

La production a été orientée pour près des 2/3 vers la clientèle des particuliers.

3.2.2 – Encours

L'encours des crédits bancaires dépasse 7,6 Mds€ en progression de 10,8 %. L'encours des crédits amortissables a connu une évolution contrastée avec une stabilité en consommation, une progression de 10,9 % en habitat et de 13,2 % en professionnels et entreprises.

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 23,29 % de parts de marché crédits sur ses 3 départements de compétence contre 22,60 % en décembre 2007.

Le coefficient d'engagement progresse légèrement pour atteindre 115,8 % contre 115,2 % en 2007, conduisant à un recours constant aux marchés financiers. Toutefois au quatrième trimestre, le succès de la campagne épargne a limité les besoins de refinancement.

3.2.3 – Risques sur crédits

Bien que la production ait connu une croissance forte et continue depuis plus d'une décennie, et malgré une conjoncture économique parfois incertaine, le taux des douteux et douteux compromis par rapport aux encours de crédits demeure à un niveau inférieur à 2 %.

Affecté par le dossier Lehman Brothers pour 6,75 M€, le coût du risque 2008 atteint 17,1 M€, contre 9,2 M€ en 2007.

Hors dossier Lehman Brothers, le taux de couverture s'établit à 60,1 % des encours douteux et douteux compromis, hors provisions de haut de bilan, contre 62,9 % en 2007.

Au cours de l'exercice, la provision collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'une dotation nette de 0,1 M€, en raison de l'évolution défavorable de l'encours de clients notés E+ passé de 137 à 143 M€. Son montant est de 5,3 M€ au 31/12/2008.

La provision d'actualisation a été ajustée de 0,4 M€ pour atteindre 3,3 M€ en raison de l'accroissement des dossiers contentieux.

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2008 s'établit à 573 000 contrats, en augmentation nette de 7,4 %.

Près de 204 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

De même l'équipement en cartes bancaires s'est poursuivi avec un parc atteignant 277 000 cartes.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte 2 volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH) et à la BFCM pour les ressources longues, pour un montant global de 2 548 M€ au 31 décembre 2008 contre 2 228 M€ un an plus tôt, accroissement lié au différentiel entre la collecte d'épargne bancaire et le fort accroissement de l'encours de crédits.

Si la volonté du groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la CRH, et depuis 2008 à la SFEF, résulte d'une part, de la forte

distribution des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat s'élève à 511,7 M€ au 31 décembre 2008.

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties.

Au 4^{ème} trimestre les opérations nouvelles ont été suspendues.

Au 31 décembre 2008, le portefeuille titres est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 5,7 M€ contre 1,8 M€ fin 2007.
- portefeuille de titres (actions et obligations) inclus sous la rubrique des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* : 490 M€ contre 473 M€ fin 2007.

Les plus values sur OPCVM s'élèvent à 32 M€ (40,4 M€ à fin 2007), soit un montant net d'IS de 21 M€ (26,5 M€ fin 2007) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret Bleu, LEP, Codevi donnent lieu à reversement total ou partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 1 379 M€ contre 1 107 M€ fin 2007.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES DU CREDIT MUTUEL OCEAN

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constituées des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 75,9 M€, en progression de 7 M€ sur 2007 conséquence du programme de rénovation des agences.
- Titres de participations dans les entreprises mises en équivalence, i.e. Sodelem, valorisée à la juste valeur, pour 16,9 M€ (11,5 M€ en valeur d'acquisition).
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

○ CIC : les titres acquis pour 32,2 M€ sont valorisés (IFRS) à 49,3 M€	
○ Groupe ACM : " 49 M€ " 185,5 M€	
○ Caisse Centrale du Crédit Mutuel : " 6,1 M€ " 6,1 M€	
○ Synergie Finance : " 2,5 M€ " 5,7 M€	

Les principaux mouvements de 2008 sont les suivants :

- une acquisition complémentaire de titres Groupe des ACM pour 12,5 M€,
- une acquisition complémentaire de titres CIC pour 1,2 M€.

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 3,5 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – ANALYSE DES RESULTATS

4.3.1 – Les soldes intermédiaires de gestion et les résultats

Accompagnant la hausse des taux obligataires, le taux moyen de production des crédits 2008 a été de 5,06 %, infléchissant ainsi le mouvement baissier observé depuis plusieurs années et son point bas à 3,93 % en 2006.

Malgré cela et la forte croissance des capitaux traités, le renchérissement des taux courts, donc du coût de la ressource, a conduit à une contraction de la **marge financière**.

Le bon niveau des commissions n'a pas compensé cette situation, en conséquence de quoi, le **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** à 203 M€ (205 M€ en 2007), incluant les revenus de l'activité capital-risque, s'inscrit en repli de 1 %.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 148 M€ progressent par rapport à 2007 malgré la réduction des frais de personnel. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement entraîne pour 2008 une enveloppe globale intéressement / participation en recul de 0,8 M€ sur 2007.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** se réduit de 9 % à 54,7 M€ consécutivement à la baisse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (17 M€) – contre (9,2 M€) en 2007 –, du résultat des entreprises mises en équivalence (0,7 M€), des gains sur actifs immobilisés (1 M€), de l'impôt société (9 M€), le **résultat net consolidé IFRS** du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 30,1 M€ contre 37,8 M€ en 2007.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 26,6 M€.

4.3.2 – Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assuré par l'ensemble des caisses locales.

Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participation, génère un résultat représentant 1,3 % du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 96,8 M€ en progression de 4,1 M€ par rapport à 2007.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une provision collective a été dotée pour la première fois en 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle II » et, notamment les encours clientèle

notés E+. L'impact sur le résultat 2008 se traduit par une dotation nette de 0,1 M€ et le total de ladite provision au 31.12.2008 est de 5,3 M€.

Par ailleurs, la Caisse Fédérale détient dans son portefeuille une ligne obligataire de 7,5M€ émise par Lehman Brothers. Celle-ci a fait l'objet d'une dépréciation pour 90% de son montant soit 6,8M€ qui justifie l'évolution des dépréciations de l'exercice.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions pour risques et charges (17,5 M€) progressent de 1,7 M€ sous l'effet notamment :

- d'une dotation de 2,2 M€ correspondant à 0,3 M€ sur engagements par signature et à 1,9 M€ pour des risques et contentieux divers.
- d'une reprise de 1,6 M€ dont 0,96 M€ au titre du contrat de préretraite.
- d'une provision pour risque « Epargne Logement ». L'impact sur le résultat 2008 se traduit par une dotation nette de 1,7 M€ et le total de la provision au 31.12.2008 est de 13 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique FRBG dans les comptes de la Vocation générale et qui atteint 29,6 M€ après une dotation nette de 0,7 M€, est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS –part du groupe– y compris le résultat 2008, s'élèvent à 893 M€, en augmentation de 16,6 M€ par rapport à fin 2007 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs et aux souscriptions nettes de parts B représentatives du capital des Caisses Locales qui atteignent 1,3 M€ en 2008 portant ainsi le capital B à 224 M€. L'intérêt statutaire à servir au capital B est de 3,2 % pour l'exercice 2008.

Le capital en actions à intérêts prioritaires souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel est resté stable à 17 M€.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

A compter du 1^{er} janvier 2006, le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2008, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 753 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2008 (IFRS)	31.12.2007 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	711	685
Fonds propres complémentaires	77	72
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Risques pondéré	488	474
Ratio de solvabilité	12,3	12,17

Au 31 décembre 2008, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

▪ **Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des Risques**

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le CMO dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent moins de 6 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de contrôle permanent et périodique
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques

- Dispositifs de limites.
- Reporting aux organes exécutif, et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle, et au Bureau Fédéral.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier qui se réunit une fois par trimestre.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios réglementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction de l'Audit et du Contrôle Périodique, et celle du Contrôle Permanent contribuent à la sécurité générale du Groupe.

Le contrôle des risques s'effectue, en premier niveau par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en second par le contrôle interne du hiérarchique. Au troisième niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au quatrième niveau intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, la Commission Bancaire.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

■ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. A la suite de ce Comité, un reporting risques est présenté au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale.

■ Eléments d'information sur la gestion du risque

- *Un système de cotation national déployé par le groupe Crédit Mutuel Océan*

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle II, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de onze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et deux réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux et F pour les contentieux).

Cette notation nationale, est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- ***Un traitement des dossiers non centralisé***

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le Département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les Chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les Chargés d'engagements, collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de l'Inspection Générale, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

- ***Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation***

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Les dispositifs de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

■ **Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Les limites prudentielles apparaissant trop larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, chaque année, en fonction de l'évolution des fonds propres nets consolidés, le Conseil d'Administration Fédéral, sur proposition de la Direction Financière, détermine des limites plus restrictives pour :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Les *ratios de division des risques* sont respectés. Aucune contrepartie n'est supérieure à 10 % des fonds propres.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2008	2007
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	1 937 982	1 772 322
Clientèle	7 703 281	6 952 796
Exposition brute	9 641 263	8 725 118
Provisions pour dépréciation	-96 826	-92 645
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-96 826	-92 645
Exposition nette	9 544 437	8 632 473

Exposition	2008	2007
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	25 584	27 440
Clientèle	753 814	689 566
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	54 666	5 338
Clientèle	202 442	179 298
Provisions pour risques pour engagements donnés	0	0

	Valeur comptable	
	2008	2007
Titres de créance		
Effets publics	540	508
Obligations	345 254	303 897
Instruments dérivés	5 693	1 772
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	351 487	306 177
Provisions pour dépréciations des titres	-6 923	0
Exposition nette	344 564	306 177

	%	
	2008	2007
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	0,49	2,49
AA et AA-	53,24	56,57
A+ et A	38,06	23,14
A- et BBB+	3,23	17,80
BBB et en-dessous	4,98	0,00

Les créances clientèle font l'objet de provisions pour dépréciation, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

	%	
	2008	2007
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	42,5	42,9
Entreprises	19,9	20,3
Grandes entreprises	10,7	10,6
Financements spécialisés	0,0	0,0
Autres	26,9	26,3

	2008	2007
Concentration des risques clientèle		
Engagement dépassant 300 M€	0	0
nombre prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagement dépassant 100 M€	0	0
nombre prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		

Arriérés de paiement	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instrument de dette					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissement de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	3 674	417	157	0	4 248
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	10				10
Institutions non établissement de crédit					
Grandes entreprises	81				81
Clientèle de détail	3 583	417	157		4 157
Autres actifs financiers					
Total	3 674	417	157	0	4 248

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse, et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission de Politique Financière qui en fait le

compte rendu au Conseil d'Administration. La Commission a défini des indicateurs pour le risque de taux et de liquidité présentés trimestriellement au Conseil d'Administration.
La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit les indicateurs réglementaires :

- coefficient de liquidité à un mois et premier ratio d'observation (liquidité à court terme),
- coefficient de fonds propres et de ressources permanentes (liquidité à moyen-long terme).

Par ailleurs un accord de refinancement a été conclu avec la BFCM en mai 2002.

Le *coefficient de fonds propres et de ressources permanentes*, bien que non exigé par la Commission Bancaire, est calculé et ressort à 63 % (niveau minimum requis précédemment par la Commission Bancaire : 60 %).

Le *ratio de liquidité à un mois* est de 137 % pour un minimum de 100 %.

Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	586	359	209	706	2 414	1 419		5 693
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)								
Actifs financiers disponibles à la vente	17 378	38 095	73 639	136 707	75 870	4 167	403 813	749 669
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	910 032	476 414	820 821	899 772	1 794 677	4 584 997	57 724	9 544 437
Placements détenus jusqu'à leur échéance								
Autres actifs (sans analyse et par part.)	133 267	337	44 324	38	114	77	405	178 562
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	77	543	941	2 296	2 844	7 316		14 017
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)			2 272					2 272
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 101 343	835 324	739 557	628 300	982 826	1 313 247	4 770	9 605 367
- Dépôts d'établissements de crédit	126 857	200	109 931	126 617	129 487	566 751	4 462	1 064 305
- Dépôts (autres que ceux d'établ. de crédit)	4 667 766	287 034	327 599	307 820	615 638	231 260	308	6 437 425
- Dépôts d'administrations centrales								
- Dépôts d'institutions non étab. de crédit	4							4
- Dépôts de grandes entreprises								
- Dépôts de la clientèle de détail	4 667 762	287 034	327 599	307 820	615 638	231 260	308	6 437 421
- Titres de dette, y compris les obligations	306 720	548 090	302 027	193 863	237 701	515 236		2 103 637
- Passifs subordonnés								
- Autres passifs								
Actifs éventuels								
Passifs éventuels								
Autres engagements	140 818	47 484	328 223	51 550	313 122	663 172	136 285	1 680 654

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc...).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. En 2008, 175 M€ de swaps de macro couverture ont été mis en place.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. En revanche la marge financière est sensible négativement à un aplatissement ou une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHE

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en terme de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers, ...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Bureau.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Des travaux sont actuellement conduits dans le cadre du projet Bâle II. Le modèle national CM-CIC est déployé au sein du Groupe (Base de recensement des risques opérationnels).

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

Le Crédit Mutuel Océan a mis en place plusieurs Commissions et Comités Opérationnels.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 8 Commissions, composées d'Elus et animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2004. Ce sont :

- Commission d'audit & de contrôle,
- Commission de développement,
- Commission des produits et services,
- Commission de politique financière,
- Commission de politique sociale,
- Commission des filiales,
- Commission vie du mouvement,
- Commission partenariat.

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définis par un Comité de Tarification composés de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Engagements. Une information des décisions prises est faite au Directeur Général.

7 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

- Décision de changement de système d'information : le Groupe Crédit Mutuel Océan va rejoindre début mai 2009 la plate-forme Euro-Information.
- Mise en œuvre du partenariat back-office crédits/épargne/flux avec le Groupe Crédit Mutuel d'Anjou.
- Cession de la branche d'activité gestion d'OPCVM monétaires à CM-CIC AM.

8 – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

9 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2008

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 23,2 M€ pour 55 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 1,87 M€.
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,24 M€ de bénéfice.
- COURTAGE OCEAN : société de courtage de produits d'assurances dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 M€ et le résultat net à 0,23 M€.
- CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET RURAL OCEAN (CMARO) : groupe bancaire adhérent à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le CMARO et les 3 Caisses départementales qui lui sont affiliées sur les départements de Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres, ont dégagé un bénéfice net de 0,41 M€.
- S.A. SODELEM : société financière de crédit-bail mobilier dont l'encours financier atteint 627,56 M€ et dont le résultat net comptable est de 0,98 M€ et le résultat financier de 1,97 M€.

10 – PERSPECTIVES

Troisième année du projet d'entreprise "5/5", Plan à Moyen Terme couvrant la période 2006-2010 impliquant tous les Elus et Salariés du Groupe, 2008 a été, pour le Groupe, satisfaisante au niveau du développement mais le résultat a subi les conséquences du contexte économique et financier.

Les projets internes et réglementaires se sont poursuivis et concrétisés en 2008 (Bâle 2, SEPA,...).

2009 sera l'année du changement de système d'information, puis de l'optimisation des processus et de l'organisation qui en découlera. Ce sera également le début de la banalisation du Livret A/Bleu.

Compte tenu de ces éléments et du contexte économique, les objectifs d'activité pour 2009 ont été établis avec prudence.

La baisse des taux devrait permettre de desserrer l'étai qui réduit la marge financière depuis plusieurs années.

La politique de développement des commissions, contrepartie de services apportés aux Sociétaires et Clients, ainsi que la maîtrise des frais généraux et des risques restent prioritaires.
